

Equipes inscrites

#	# Club	Nom Club
1	0026	PETANQUE PASTEUR
2	0037	PETANQUE SAINT PIERRE
3	1002	A.L.ARTIX PETANQUE
4	1008	LES HOUSSATS DE LEDEUX
5	2006	BOULE HENDAYAISE 2
6	2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE

COMITE DEPARTEMENTAL DES PYRENEES ATLANTIQUE
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

2011

Classement

Rang	# Club	Nom Club	Total Matchs	G.A. partic.	G.A. général	Total parties
1	2006	BOULE HENDAYAISE 2	15		18	82
2	1002	A.L.ARTIX PETANQUE	11		16	78
3	2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	10		26	88
4	1008	LES HOUSSATS DE LEDEUX	9		12	86
5	0026	PETANQUE PASTEUR	8		-2	74
6	0037	PETANQUE SAINT PIERRE	7		-70	42

Détail Rencontres

Date	# Club	Nom Club	Points	Match	CONTRE	# Club	Nom Club	Points	Match
27/03/2011 09h	à	ASPTT PETANQUE							
	0026	PETANQUE PASTEUR	20	2		2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	20	2
	0037	PETANQUE SAINT PIERRE	16	1		2006	BOULE HENDAYAISE 2	24	3
	1002	A.L.ARTIX PETANQUE	22	3		1008	LES HOUSSATS DE LEDEUX	16	1
27/03/2011 14h	à	ASPTT PETANQUE							
	0026	PETANQUE PASTEUR	18	1		2006	BOULE HENDAYAISE 2	22	3
	1008	LES HOUSSATS DE LEDEUX	24	3		2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	16	1
	0037	PETANQUE SAINT PIERRE	6	1		1002	A.L.ARTIX PETANQUE	30	3
02/10/2011 09h	à	PETANQUE PASTEUR							
	0026	PETANQUE PASTEUR	12	1		1008	LES HOUSSATS DE LEDEUX	26	3
	1002	A.L.ARTIX PETANQUE	18	1		2006	BOULE HENDAYAISE 2	20	3
	0037	PETANQUE SAINT PIERRE	10	1		2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	26	3
02/10/2011 14h	à	PETANQUE PASTEUR							
	0026	PETANQUE PASTEUR	14	1		1002	A.L.ARTIX PETANQUE	22	3
	0037	PETANQUE SAINT PIERRE	20	3		1008	LES HOUSSATS DE LEDEUX	18	1
	2006	BOULE HENDAYAISE 2	20	3		2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	18	1
30/10/2011 14h	à	BOULE BLANCPIGNONNAISE							
	0026	PETANQUE PASTEUR	30	3		0037	PETANQUE SAINT PIERRE	6	1
	1002	A.L.ARTIX PETANQUE	8	1		2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	28	3
	1008	LES HOUSSATS DE LEDEUX	18	1		2006	BOULE HENDAYAISE 2	20	3

Rappel du Règlement

ARTICLE 4 DEROULEMENT DES MATCHS ET ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque rencontre comprend 6 parties en Tête à Tête ; 3 parties en doublettes ; 2 parties en triplettes qui rapportent respectivement 2, 4 et 6 points au club.

Ordre des parties :

- 6 Tête à Tête à 2 points Total 12 pts
- 3 doublettes à 4 pts Total 12pts
- 2 triplettes à 6 pts Total 12 pts

Le système de points est établi de sorte que le match nul soit possible.

Le total des points (max = 36) est effectué en fin de rencontre pour déterminer le résultat du match.

Il est alors attribué à chaque équipe de club 3 points pour une victoire, 2 points pour un match nul,

1 point pour une défaite et 0 point pour un forfait.

ARTICLE 5 CRITERES DE CLASSEMENT GENERAL DES EQUIPES

- Total des points marqués
- Goal-average particulier (*)
- Goal-average général (différence des points Pour et Contre)
- Le total de points de rencontres le plus élevé (Points Pour)

(*) Egalité parfaite de points au classement : pour départager 2 équipes qui seraient dans ce cas, la priorité irait à l'équipe qui a remporté la rencontre les opposants individuellement.

En cas de nul entre les concernés, ou de plus de 2 équipes à égalité s'applique le critère 3 et au final le critère N°4.